

CONTRAT ASPERGES 2023 - bottes à 8€

..... m'engage :

- . à adhérer à l'AMAP du Rouinet en 2023, conformément à la législation des AMAP. **Mon n° d'adhérent** :
- . à partager les risques et bonus liés aux aléas divers, et notamment météorologiques et sanitaires ;
- . à payer à l'avance mon abonnement selon les modalités de règlement suivantes (dates, montants ...) :

• Par virement(s) : IBAN : FR76

BIC :

• Par chèques(s) à l'ordre du Mas de Fanfarlin :

• En espèces :

Présentation du producteur :

Le Mas de Fanfarlin est une exploitation beaucairoise, familiale et **raisonnée** (asperges et fraises), labellisée en bio pour la vigne et les oliviers.

Les asperges, vertes et blanches + quelques autres produits sont vendus dans une boutique sur l'exploitation.

Les asperges sont vendues en **bottes de calibre moyen** et d'environ 1kg. Leur poids dépendra de la disponibilité en production, en adéquation avec les prix du marché.

2 calibres sont proposés : **moyen +** (asperges plus grosses) et **moyen -**.

Les bottes seront composées soit d'asperges **vertes**, soit d'asperges **blanches** dans l'un ou l'autre des calibres.

Elles pourront aussi être en **mélange** (de couleur et de calibre).

Engagements du producteur :

- . honorer les commandes et prévenir en cas d'aléas
- . signer la convention avec l'AMAP du Rouinet
- . livrer aux dates prévues et être présent ou représenté aux livraisons

Exemplaire adhérent

Talon producteur

CONTRAT ASPERGES 2023 - bottes à 8€

..... m'engage :

- . à adhérer à l'AMAP du Rouinet en 2023, conformément à la législation des AMAP. **Mon n° d'adhérent** :
- . à partager les risques et bonus liés aux aléas divers, et notamment météorologiques
- . à payer à l'avance mon abonnement selon les modalités de règlement suivantes (dates, montants ...) :